Informations municipales

Commission des affaires scolaires

Du nouveau pour la cantine à la rentrée

C'est la rentrée et il y a du changement à la cantine.

D'abord nous l'espérons tous faire une rentrée sans protocole sanitaire trop contraignant !

Ce sera l'occasion de retrouver le self tant réclamé par les élèves durant 2 longues années. Les petits de maternelle seront toujours servis à table mais leur repas seront organisés en 2 services, ce qui leur permettra d'avoir plus de temps de détente

Ensuite ce sont des repas revisités : 40% d'aliments garantis bio, choix entre 2 entrées, 2 plats et 2 desserts au self, plus de repas végétariens, jusqu'à 60% de produits de provenance local, 100% de légumes en circuit court, la lutte intensifiée contre le gaspillage, des smoothies fabriqués par les enfants, une nouvelle table de tri, des repas à thèmes, des gâteaux pour fêter les anniversaires.

Concernant les modalités, la municipalité a voulu des améliorations permettant de s'adapter à chacun. S'agissant du paiement par exemple, pour les parents qui le demandaient, désormais, tous les modes de paiements seront possibles : prélèvement mensuel pour ne plus y penser, virement, carte bleue, chèque. Sur la question des inscriptions, plus de dossier perdu, de papier qui vole ou de file d'attente, l'inscription se fait désormais depuis chez soi avec un délai rallongé !

Commission vie associative et sportive, Forum le dimanche 4 septembre

Le Forum aura lieu le **4 septembre prochain exceptionnellement au Gymnase des écoles** de Solaize. Il se tiendra de 14h à 17h30. Nous vous attendons nombreux pour rencontrer vos associations !

Commission cadre de vie

Les travaux Côte Bayard se poursuivent. Demandée au plan de mandat à La Métropole pour sécuriser l'accès des piétons au Sud du complexe sportif, la réponse a trop tardé, la commune a pris les devants, consulté les entreprises et a décidé de réaliser le chantier durant l'été. Résultat : un coût divisé par 4, un chemin livré en septembre

Le chantier de rue du 11 novembre redémarre dans sa partie Nord vers l'alternat. La métropole a obtenu les autorisations lui permettant d'élargir la rue pour y faire trottoirs et voies vélos.

Petit rappel sur la tranquillité : l'emploi d'outils motorisés est réglementé par arrêté du Maire : l'emploi d'outils motorisés en extérieur, à l'exception de ceux utilisés par les agriculteurs, est interdit ● jour ouvrable : avant 8h, après 20h ● samedi : avant 8h, de 13h à 15h, après 20h ● dimanche, jour férié : toute la journée

Le moustique tigre : faisons équipe avant qu'il pique !

Nous vous rappelons que le moyen le plus efficace pour lutter contre ce moustique est de le priver d'eau. Sachant que 80 % des lieux de développement du moustique tigre se trouvent à proximité des habitations, l'implication de chaque habitant est primordiale. En vidant, couvrant, rangeant tout récipient permettant son développement, on empêche sa prolifération.
Ainsi, la lutte contre la prolifération du moustique tigre passe par une mobilisation de tous les acteurs. Pour cela, retrouvez toutes les informations sur **site de la mairie,** rubrique Cadre de vie ainsi que le lien vers l'Entente Interdépartementale de démoustication

Commission Développement durable

Votre eau à Solaize, potable ou polluée ?

Vous êtes nombreux à vous être adressé à la municipalité pour connaitre la qualité de l'eau à Solaize après la diffusion d'un reportage en mai dernier. L'enjeu ? La teneur en perfluorés de l'eau distribuée à Solaize

Nous avons posé les questions aux autorités en charge de la distribution, du pompage et de l'analyse de sa qualité. Et nous avons livré les éléments en totale transparence et sans esprit polémique. Pour que vous soyez au même niveau d'information que nous. Pour en prendre connaissance, rendez-vous sur **https://www.mairie-solaize.fr/eau-potable-ou-eau-polluee-a-solaize/**

Le **Règlement Local de Publicité** entre à nouveau en **enquête publique**. Celle-ci se tiendra à compter du 19 septembre, un registre est tenu à la disposition du public en mairie pour y consigner les observations

Le **SCOT** (Schéma de Cohérence territoriale) entre en révision. C'est une sorte de super PLUh à une échelle qui va au-delà du territoire de La Métropole et qui détermine les grandes orientations du territoire pour les 20 à 30 prochaines années. Il guidera les enjeux de notre vie quotidienne : déplacements, espaces préservés, agriculture, paysage, industrie, bassins de vie, recherche, éducation. Restez attentif cet automne !

Info déchets des professionnels (artisans, commerçants, entrepreneur)

A savoir : si votre activité produit moins de 840 l / semaine de déchets ménagers et assimilés, la collecte est assurée par la Métropole mais si votre activité en produit plus, vous devez recourir à un prestataire privé. Vous voulez réduire vos déchets, voici les associations qui peuvent vous aider : Zéro Déchet Lyon, Conscience et Impact Ecologique, Récup et Gamelles, Mouvement de palier

ZÉRO DÉCHET LYON

Conscience et impact écologique

RECUP & Gamelles

Mouvement de palier MdP

Informations des associations

Journées du Patrimoine en septembre, avec Origines & Patrimoine

Si les conditions sanitaires le permettent, Mme BRUNET conduira une visite-conférence, **samedi 17 septembre** de 10h à 12h : " LE VINGTAIN de SOLAIZE : Parcours et Histoire."